LES ARCHERS DE OUISTREHAM

ORGANISENT LA 24ème EDITION du TROPHEE DES ARCADES

PRIX DÉCERNÉ

La compétition se déroulera:

le Dimanche 2 avril 2023

À la salle des Tennis Couverts

Le trophée sera remis à l'équipe remportant le tournoi.

Ainsi que 4 bons d'achat de 50€
Dans le magasin « Caen Archerie »

9H00	ouverture du greffe et accueil des participants
9h45	Début des phases qualificatives
13H00	Fin des phases qualificatives et pause déjeuner
14H00	Début des phases finales par duel
17H00	Fin des phases finales
17H30	Remises des prix

Veuillez envoyer vos inscriptions accompagnées du règlement à l'ordre des Archers de Ouistreham, avant le 30 mars 2023
à Charlène SPITZA : inscription.archersdeouistreham@gmail.com
Tél.: 06.63.45.84.33

Les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prioritaires
Espérant vous voir nombreux, veuillez agréer nos salutations sportives

TROPHEE DES ARCADES 2023

Conditions d'engagements :

Chaque club peut présenter une équipe de 3 archers. Plusieurs équipes d'un même club seront acceptées mais leur nombre pourra être limité par le nombre de places sur le pas de tir et par la priorité donnée à la participation du plus grand nombre de clubs différents.

Chaque équipe est constituée de 3 archers avec un archer dans chacune des trois catégories suivantes :

- 1 ère catégorie : U11, U13 ou U15.
- 2 ème catégorie : U18 ou U21.
- 3 ème catégorie : S1, S2 ou S3.

(possibilité d'un arc à poulies maximum par équipe)

Le sur classement de la catégorie 1 vers 2 et 2 vers 3 est autorisé.
(sous classement interdit.)

Chaque équipe devra choisir un capitaine désigné à l'avance sur la feuille d'engagement et peut prévoir un tireur de réserve qui sera éventuellement demandé pour le marquage des points d'une autre équipe. Tous les tireurs doivent présenter une licence A pour les adultes et une licence autorisant la compétition pour les jeunes.

Déroulement des tirs :

Cette manifestation est organisée aux **Tennis Couverts à Ouistreham**

- 9 h 00: ouverture du greffe.
- 9 h 45 : début des tirs de qualification 10 volées de 3 flèches.
- 13 h 00: fin des qualifications.
- 14 h 00: début des finales.
- 17 h 30: remise du Trophée aux vainqueurs.

Règlement :

Les qualifications se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches aux distances et sur les blasons suivants :

- 1 ère catégorie : 10 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**
- 2 ème catégorie : 18 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**
- 3 ème catégorie : 25 mètres sur un blason de 60 cm **ou mono spot si poulies.**

A la fin de la série, il sera effectué un classement qui permettra de réaliser le tableau des phases finales de la manière suivante :

L'équipe classée première rencontre l'équipe classée dernière, la seconde rencontre l'avant dernière etc……(si le nombre d'équipe est impair, l'équipe classée 1 ère accède directement au tour suivant.)

Les duels se font sur 3 volées de 3 flèches avec affichage des scores à chaque volée.
En cas d'égalité, ce sont les capitaines d'équipes qui désignent le tireur qui va représenter leur équipe pour tirer le barrage. L'archer désigné tire une flèche. C'est la flèche la plus près de la croix qui l'emporte.

L'équipe gagnante accède au tour suivant et l'équipe perdante dispute sa place avec les autres équipes éliminées pour le classement final.

Récompenses :

L'équipe gagnante remporte le Trophée pour un an, plus 4 bons d'achat de 50 € dans un magasin d'archerie. **TOUS les participants se verront remettre un lot.**

Engagements :

30 € par équipes

Le certificat médical et la licence sont obligatoires.

Les Archers de OUISTREHAM

Trophée des Arcades

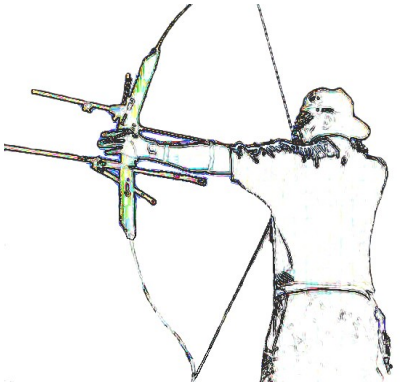

CLUB:

Responsable:

Téléphone:

	Nom	Prénom	Catégorie (ex:senior)	Cat n°1	Cat n°2	Cat n°3	Marqueur	Capitaine	N°de licence
EQUIPE N°1									
EQUIPE N°2									
EQUIPE N°3									
EQUIPE N°4									

A retourner à : **Mme SPITZA Charlène** - 216 avenue André Malraux, 14880 HERMANVILLE/MER - Port.: 06.63.45.84.33
E-mail: inscription.archersdeouistreham@gmail.com
avant le 30 mars 2023 avec le règlement par chèque à l'ordre des Archers de OUISTREHAM.

Le TROPHEE des ARCADES

Palmarès:

.1998: OUISTREHAM
.1999: OUISTREHAM
.2000: FALAISE
.2001: CAEN
.2002: HEROUVILLE
.2003: FALAISE
.2004: CAEN

Les Archers de OUISTREHAM Remercient ses Partenaires

~~~

CAEN Archerie et GDO Assistance

~~~

.2005: CARPIQUET
.2006: VERSON
.2007: VERSON
.2008: VERSON
.2009: CAEN
.2010: FALAISE
.2011: CAEN
.2012: CAEN
.2013: AGNEAUX
.2014: COURSEULLES
.2015: OUISTREHAM
.2016: CARPIQUET
.2017: CARPIQUET
.2018: COURSEULLES
.2019: COURSEULLES
.2022: FECAMP

et cette année ?

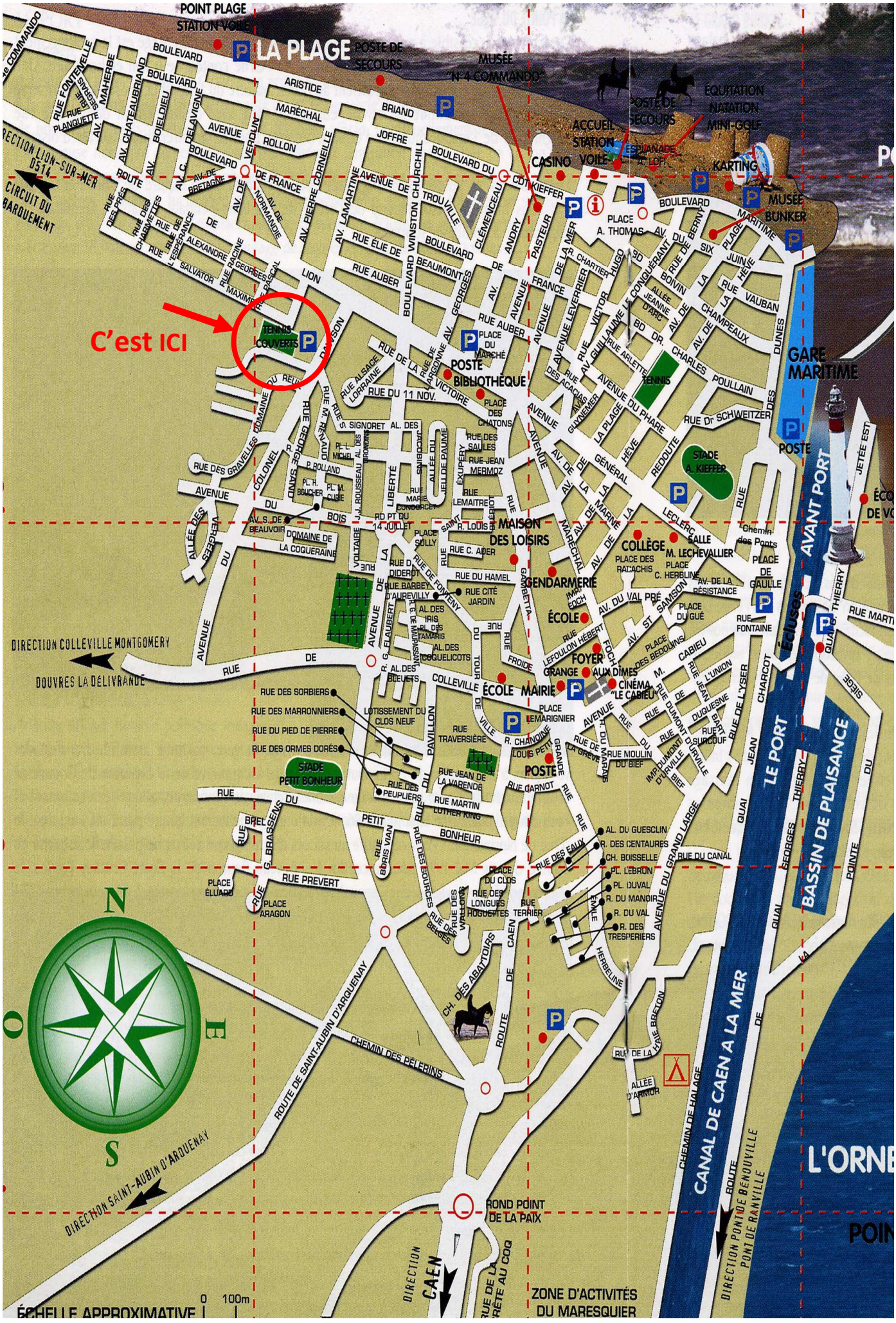
C'est ICI
POINT PLAGE
STATION VOILE
LA PLAGE
POSTE DE SECOURS
MUSÉE "N° 4 COMMANDO"
ÉQUITATION
NATATION
MINI-GOLF
ACCUEIL STATION VOILE
ESPLANADE A. LOFI
KARTING
CASINO
MUSÉE BUNKER MARITIME
GARE MARITIME
TENNIS COUVERTS
POSTE BIBLIOTHÈQUE
MAISON DES LOISIRS
GENDARMERIE
COLLÈGE M. LECHEVALLIER
ÉCOLE
FOYER GRANGE AUX DÎMES
CINÉMA "LE CABIEU"
COLLEVILLE ÉCOLE MAIRIE
STADE A. KIEFFER
STADE PETIT BONHEUR
TENNIS
AVANT PORT
LE PORT
BASSIN DE PLAISANCE
CANAL DE CAEN A LA MER
L'ORNE
ROND POINT DE LA PAIX
ZONE D'ACTIVITÉS DU MARESQUIER
DIRECTION COLLEVILLE MONTGOMERY
DOUVRES LA DÉLIVRANDE
DIRECTION SAINT-AUBIN D'ARQUENAY
DIRECTION CAEN
DIRECTION PONT DE BÉNOUVILLE
DIRECTION LION-SUR-MER D514
CIRCUIT DU BARQUEMENT
ÉCHELLE APPROXIMATIVE 0 100m